

en Amérique du Nord mais partout dans le monde, y compris dans la région Asie-Pacifique et en Europe.

En éliminant tous les droits de douane en 1998, l'Accord de libre-échange aura pour effet d'abaisser les coûts de production, ce qui permettra aux Canadiens de se montrer plus compétitifs et de pratiquer des prix plus bas.

La suppression des droits de douane vous apporte également la possibilité d'affronter la concurrence sur des marchés beaucoup plus vastes. Si vous êtes un manufacturier, vous serez en mesure de produire en beaucoup plus grandes quantités, ce qui vous permettra de rationaliser et de moderniser vos installations, donc d'être encore plus compétitif, non seulement en Amérique du Nord mais dans le reste du monde.

Si nous voulons tirer pleinement parti des possibilités de commerce et d'investissement qu'offrent les grands marchés du monde, nous devons disposer d'un accès libre et sûr au marché américain.

Certains ont qualifié l'Accord de libre-échange de saut dans l'inconnu. Je dirai pour ma part qu'il s'agit plutôt d'un acte de foi - foi dans les Canadiens et dans leur capacité d'innover et d'affronter la concurrence.

Cette attitude positive a inspiré toutes nos grandes politiques et initiatives économiques. Notre foi profonde dans l'esprit d'entreprise des Canadiens nous a conduits à déréglementer l'énergie, les transports et les industries financières.

C'est notre confiance dans les Canadiens qui nous a amenés à créer Investissement Canada, dont le mandat consiste à encourager l'investissement canadien et étranger dans notre pays.

Cette politique porte ses fruits.

En 1986, les investissements étrangers directs ont atteint le chiffre record de 7,5 milliards \$. La même année, les investissements en valeurs de portefeuille réalisés au Canada par des étrangers se sont élevés à 26 milliards \$.

C'est là une marque de confiance on ne peut plus claire dans notre économie. Les investisseurs du monde entier se tournent à nouveau vers le Canada.

Et ce qu'ils y voient leur plaît manifestement.

Minoru Kanao, venu au Canada en 1986 à la tête d'une mission commerciale japonaise de haut niveau, affirme avoir